

# PANORAMA

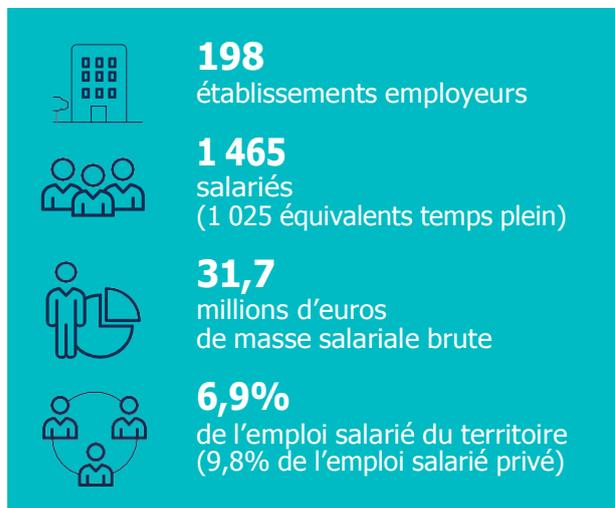
## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une publication de l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire de Normandie - Mars 2021

### L'ESS AU SEIN DE CAUX SEINE AGGLO

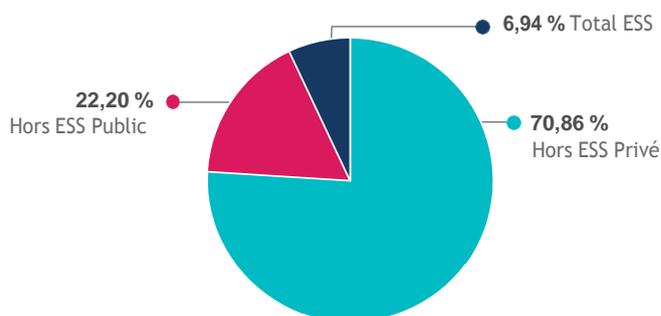
*En Normandie, l'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble 11 000 établissements et plus de 117 000 salariés, soit 11% de l'emploi salarié régional. Au sein de la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo, ce sont 198 établissements et 1 465 emplois qui relèvent de l'ESS.*

#### LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESS À L'ÉCHELLE DE CAUX SEINE AGGLO



Le territoire communautaire accueille 198 établissements appartenant au champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), soit 10,5 % de l'ensemble des établissements (unités légales et établissements) de la communauté d'agglomération.

#### STRUCTURATION DE L'EMPLOI SALARIÉ À L'ÉCHELLE DE CAUX SEINE AGGLO



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie

L'ESS emploie **1 465 salariés** (1025 ETP), soit **6,9% des emplois salariés du territoire** et a redistribué dans l'économie locale plus de 31,7 millions d'euros à travers le versement des rémunérations.

#### UN TERRITOIRE INDUSTRIEL IMPLIQUÉ DANS L'ESS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

Le poids de l'ESS dans l'agglomération (**6,9% de l'emploi**) est inférieur à celui observé dans le département de la Seine-Maritime (**9,6%**) et en dessous de la part régionale (**11,1%**) liée notamment au poids important de l'emploi salarié privé au sein de la Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo (+8 points par rapport au poids de l'emploi privé régional). Cette spécificité met en évidence les caractéristiques liées à l'identité industrielle du territoire, portée historiquement par des activités agroalimentaires, de logistique, ou encore de pétrochimie et depuis quelques années des activités liées au numérique et à l'économie circulaire.

Depuis près de 15 ans, la Communauté d'agglomération, sous l'impulsion d'un portage politique fort, accompagne, finance et fait connaître des démarches à l'interface entre économie circulaire et économie sociale et solidaire afin d'articuler la valorisation des ressources et la création d'emplois (Le Garage Social Caux Seine, CLIPS Ressourcerie, l'association Bateau de Brotonne...). Pour ses nombreuses initiatives, le territoire s'est vu remettre le trophée de l'économie circulaire en 2018 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Réalisé par :



En partenariat :



## L'ESS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé, qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1. Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
2. Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise.
3. Une gestion éthique conforme aux principes suivants : les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ; les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

L'ESS est constituée d'entreprises sous forme de coopératives, de mutuelles, d'associations et de fondations et par les sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent les conditions cumulatives ci-dessus et recherchent une utilité sociale.

## LE SECTEUR ASSOCIATIF EST LE 1<sup>ER</sup> EMPLOYEUR DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE



### 160 associations

qui emploient 1 171 salariés (751 ETP), soit 79,9 % des emplois de l'ESS à l'échelle de la Caux Seine Agglo



### 31 coopératives

implantées sur Caux Seine Agglo emploient 271 salariés (252 ETP), soit 18,5% des emplois de l'ESS



### 7 établissements mutualistes

emploient 23 salariés, soit 1,6% des emplois salariés de l'ESS

L'emploi associatif est principalement porté par les secteurs de **l'aide à domicile** (ADMR, ADEF), **l'hébergement médico-social et social** (COALLIA) et **l'enseignement et la formation professionnelle** (CLIPS Formation, CEFAP...).

## LA MAJORITÉ DES EMPLOIS DE L'ESS EST CONCENTRÉE AU SEIN DE 5 COMMUNES

Les établissements de l'ESS se répartissent sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Caux Seine Agglo. Cinq pôles urbains se détachent en nombre de structures implantées sur leurs territoires : Bolbec (43 établissements – 314 emplois salariés), Lillebonne (42 établissements – 515 emplois salariés), Port-Jérôme-sur-Seine (25 établissements – 217 emplois salariés), Rives-en-Seine (17 établissements – 190 emplois salariés) et Terres-de-Caux (14 établissements – 58 emplois salariés).

Les établissements de l'ESS à l'échelle des communes les plus importantes de la CA Caux Seine Agglo

Communes	Etablissements	Effectifs	ETP
Bolbec	43	314	259
Lillebonne	42	515	253
Port-Jérôme-sur-Seine	25	217	173
Rives-en-Seine	17	190	146
Terres-de-Caux	14	58	45

Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie

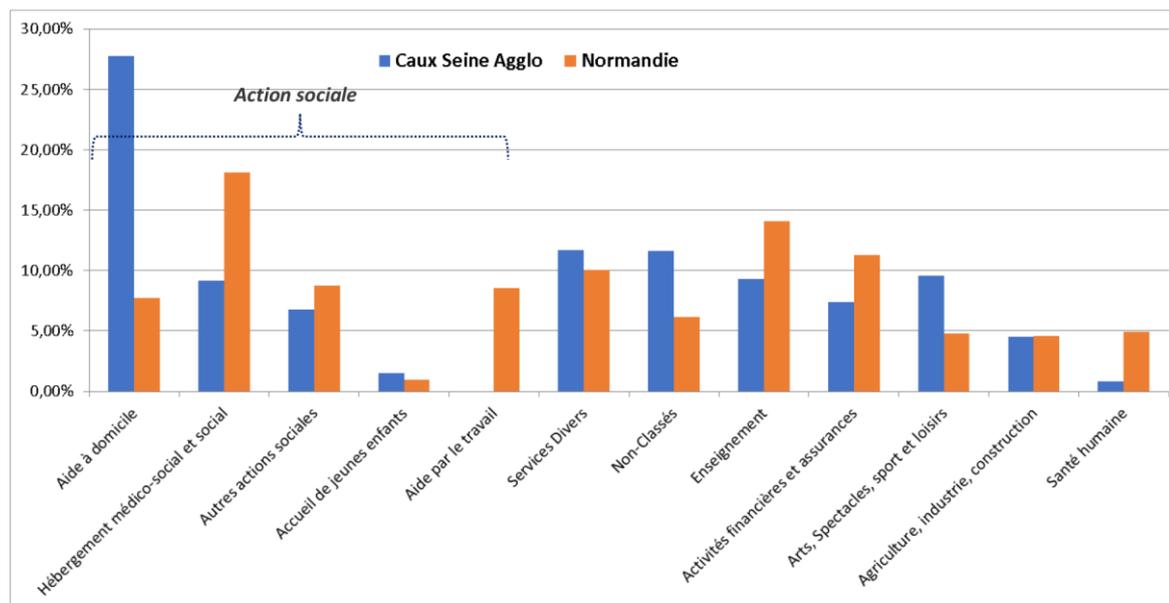
**Au sein de ces cinq communes, on constate une forte proportion d'établissements intervenants dans les secteurs des « arts, spectacles et activités récréatives » et de l' « action sociale – aide à domicile ».** Cela se traduit par une surreprésentation des emplois dans ces secteurs comparés à la moyenne régionale.

## L'ACTION SOCIALE, LE SECTEUR DU SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET LES SERVICES DIVERS ET LES ARTS, SPECTACLES, SPORTS ET LOISIRS PRINCIPAUX SECTEURS EMPLOYEURS DANS L'ESS

Si les établissements de l'ESS sont présents dans la plupart des secteurs d'activités du territoire, on observe une orientation sectorielle de l'emploi plus marquée dans **l'action sociale (45,2% de l'emploi de l'ESS dont 27,8% dans l'aide à**

**domicile), les commerces, soutien aux entreprises et services divers (11,7% de l'emploi) et des arts, spectacles, sports et loisirs (9,6% de l'emploi) sur le territoire de Caux Seine Agglo.**

## Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois dans l'ESS à l'échelle du territoire communautaire



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie - d'après INSEE Clap 2015

**Le champ de l'action sociale** est prépondérant sur le territoire de l'Agglomération Caux Seine Agglo, avec **plus de 45% des emplois de l'ESS (soit 662 emplois)**. Au sein de ce secteur, l'ESS recouvre des activités très variées, telles que les **structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)**, les **établissements de l'aide à domicile** (407 emplois soit 27,8% des salariés de l'ESS), l'**hébergement médico-social et social** (134 emplois soit 9,15% des salariés au sein d'établissements pour personnes âgées dépendantes hébergement d'urgence, foyers pour enfants en difficultés, etc.), les **acteurs de l'accueil de jeunes enfants** (22 emplois soit 1,50% des salariés au sein de crèches associatives et halte-garderie), ainsi que les acteurs du secteur autres actions sociales qui est constitué d'**activités d'accompagnement ou d'accueil sans hébergement** (99 salariés soit 6,76% des salariés de l'ESS).

Un fort potentiel de départs à la retraite au sein du secteur de l'aide à domicile

L'action sociale, premier employeur de l'ESS sur le territoire de Caux Seine Agglo représente « le plus gros potentiel de départs » avec 30,4% des salariés du secteur **soit 201 départs en retraite d'ici 2027**. Dans l'aide à domicile, ce sont près de 124 postes qu'il faudra remplacer. Sachant que les conditions de travail très difficiles et que les salaires peu attractifs sont une réalité prégnante dans ce secteur, il y a un véritable **enjeu pour valoriser et professionnaliser ces emplois** afin d'assurer le renouvellement et limiter les éventuelles tensions en besoin de main-d'œuvre.

## FOCUS SUR LES STRUCTURES DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

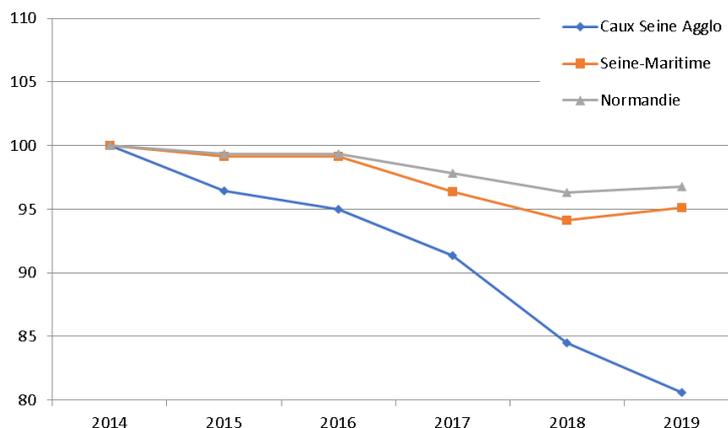
L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) regroupe les établissements qui mettent l'insertion des personnes éloignées de l'emploi au cœur de leur fonctionnement. Il existe plusieurs agréments IAE selon la typologie des établissements : ateliers et chantiers d'insertion (ACI), associations intermédiaires (AI), entreprises d'insertion (EI) ou entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

On dénombre 6 structures bénéficiaires d'un agrément IAE au sein de la CA, dont deux AI : Brotonne Service et l'association AGIRE 76 qui mettent à disposition du personnel auprès des entreprises, des collectivités,

des associations, des établissements publics et des particuliers, trois ACI : Le bateau de Brotonne (chantier d'insertion en maraîchage bio, chantiers d'espaces verts et prestations de repassage couture), CLIPS Ressourcerie (économie circulaire : revalorisation des encombrants et textiles, fabrication de masques durant la crise sanitaire...) et le CCAS de Bolbec (entretien des espaces verts, du mobilier urbain et petits travaux de bâtiment) et une EI : la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) NATURAULIN qui a notamment mis en place une filière de valorisation de déchets de polystyrène.

## LA CONJONCTURE DE L'EMPLOI ESS À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION ENTRE 2014 ET 2020

Évolution de l'emploi salarié dans l'ESS  
(indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2014)



Source : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Normandie

Champ : Emploi salarié privé relevant du régime général  
(hors régime agricole)

Sur la période 4eT 2014- 4eT 2019, l'emploi dans l'ESS sur le territoire de Caux Seine Agglo a connu une baisse moyenne annuelle de **-4,22% par an** (soit **une baisse marquée de -19,39%** des effectifs entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2014) avec **une perte nette de -282 emplois** (dont -139 postes dans l'action sociale et -67 postes dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives).

Dans le même temps, l'emploi a connu une contraction moyenne annuelle de **-1% en Seine-Maritime et de -0,66% en Normandie**. On observe que cette baisse est particulièrement marquée à partir de 2017 notamment due à l'arrêt des contrats aidés, des réformes territoriales et fiscales successives, de certains départs à la retraite non remplacés ainsi que les différents mouvements de rapprochement au sein de l'ESS.

Globalement, l'année 2019 indiquait une reprise de croissance de l'emploi ESS en Seine-Maritime +0,99% et en Normandie +0,47%, contre -4,22% de l'emploi salarié ESS à l'échelle de Caux Seine Agglo (-57 postes salariés). Cette tendance s'est accentuée à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 à l'échelle de l'agglomération, au moment où les premiers effets de la crise sanitaire se sont fait ressentir sur les organisations de l'ESS avec une contraction de -6,16% de l'emploi salarié de l'ESS soit -76 postes entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et de 4,48% entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2019 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2020 (-54 postes).

## MÉTHODOLOGIE

### Principales sources de données citées dans ce document

INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) – 31 décembre 2015

ACOSS-URSSAF – emploi salarié en fin de mois jusqu'au 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Liste des entreprises de l'ESS en Normandie / Réseau des CRESS – 2020

### Le périmètre statistique de l'économie sociale et solidaire

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'INSEE, le CNCRESS et le réseau des CRESS (Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire). Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en 4 grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé permet de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de caractériser les établissements et les emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie. La Loi ESS de 2014 ouvre la possibilité aux sociétés commerciales respectant les principes et valeurs de l'ESS de se faire reconnaître comme entreprise commerciale de l'ESS. Leur intégration dans le périmètre statistique de l'ESS se fera progressivement en articulation avec les services de l'INSEE, elles ne sont pas comptabilisées dans ce panorama.

### Une publication réalisée par :

#### Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

Pôle Régional ESS, Espaces Malraux, 5 Esplanade Rabelais à Hérouville-Saint-Clair (14200)

Tél : 02 31 06 09 23 - Fax : 02 31 44 40 78

[www.essnormandie.org](http://www.essnormandie.org) / [cress@cressnormandie.org](mailto:cress@cressnormandie.org)

**Directrice de la publication :** Anne HEBERT-PIQUARD – Présidente CRESS Normandie

**Rédaction :** Loïc LE ROY - Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Normandie

**Maquette :** Muriel MAURICE-JUHASZ - CRESS Normandie

Réalisé par :



En partenariat :



Avec le soutien :

